

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Vendredi 23 Février 2024 à 18h30

60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Alain VORILLION - Brigitte MAILLARD - Romain PUECH - Gilles CHALUMEAU - Arnaud MAGNIN-Christine POIFOL- Nadège SEGUIN - Ludovic BAUDEMONT - Tatiana RATEAU-

Absents excusés : Christophe BOS - Sylvain BOURIQUET - Nicolas LE FLOCH - Lionel GONY - Guy MACHEREY

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 9 votants

ORDRE DU JOUR

☞ Approbation officielle du PV de la réunion du 19 Janvier 2024

☞ Championnats du Monde 2024

- Compte-rendu de la réunion du 9 Février avec la FFSU
- Info sur l'interview France TV (diffusion le 7 Mars à 19h30 dans le Journal Régional de France3)

☞ Coupe de France Jeu Provençal : 1^{er} Avril 2024 au Boulodrome de Dijon

Clubs avisés le 1^{er} Février → Prévoir l'organisation

☞ Concours CD21

- Marathon féminin des 9 et 10 → bilan financier
- Journée de la Femme du Dimanche 3 Mars
 - Total joueuses engagées
 - Menu, Bénévoles et récompenses

Championnats de Côte d'Or Jeunes :

→ Samedi 2 Mars : programme et organisation de l'Individuel Jeunes

- → Dimanche 3 Mars : organisation (installation des pas de tir, etc...)
- Concours Handi-valide organisé le Mercredi 6 Mars 2024 → Budget et organisation

☞ Coupe de France et CDC

- COUPE DE France

→ Nombre d'équipes 36 et candidats à l'organisation

(01/05/2024) et 26/05/2024)

→ Tirage et désignation des sites (voir tableau des candidats)

- CDC JEU PROVENÇAL

→ Nombre d'équipes : 11

(9 et 10/03/2024)

Prévoir l'organisation et le tirage (voir liste ci-jointe)

- CDC Vétérans

→ Formulaire prêt – sera envoyé aux clubs semaine 9

- CDC Open

→ Formulaire prêt pour les Open – sera envoyé semaine 10

- CDC Féminin

→ Joindre au formulaire un additif au règlement reprenant les modalités

pour les ententes entre clubs

☞ Championnats de Côte d'Or 2024

- Désignation des délégués départementaux
- Désignation des membres du Comité responsables des achats des coupes
- Contrôles alcoolémie

→ Révision complète de l'éthylotest faite

→ Nouvel imprimé de contrôle

→ Signature des habilitations pour tous les délégués

☞ Championnats Régionaux 2024

- 1^{er} et 2 Juin 2024 : La Côte d'Or a été désignée pour organiser le Doublette Masculin, l'Individuel Féminin et l'individuel masculin et le Doublette Féminin → Appel aux clubs pour organisation

☞ Championnats de France 2024

- Désignation des délégués
- Commande des échantillons pour les tenues
- Validation de la charte
- Location des véhicules et point sur les hébergements

☞ Note sur les différentes prises en charges administratives

- insérer un paragraphe sur les arbitres (qu'est-ce que le comité prend en charge pour le matériel et les vêtements)
- Approbation par le Comité

☞ Arbitres (point reporté lors de la dernière réunion)

- Revoir le tableau des indemnités
- Faire le point sur les commandes souhaitées

☞ Questions diverses

- 11 et 12 Avril : présence du CD21 au Salon des Séniors
- Poste éducateur sportif
- Retour sur le Trophée des Villes
- Création d'un 5^{ème} nouveau club en 2024 : Bonbis Pétanque Club de Chenove.

Approbation officielle du PV de la réunion du 19 Janvier 2024

Les membres du Comité en ont eu tous eu connaissance. Il n'y a aucune remarque ni modification. Ce procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

Championnats du Monde 2024

- Compte-rendu de la réunion du 9 Février avec la FFSU (ANNEXE N°1)
- Info sur l'interview France TV (diffusion le 7 Mars à 19h30 dans le Journal Régional de France3)

Coupe de France Jeu Provençal :

1^{er} Avril 2024 au Boulodrome de Dijon

Clubs avisés le 1^{er} Février → Prévoir l'organisation

Alain propose à ce que ce soit le club du Cochonnet du Lac qui se charge de l'organisation. Il y aura probablement une buvette mais sans restauration.

Les membres du Comité sont d'accord.

Concours CD21

Marathon féminin des 9 et 10 → bilan financier – Résultat positif. Le week-end s'est bien passé, sauf qu'il manquait des bénévoles pour servir le repas du dimanche midi.

Bémol : il manquait des coupes pour les finalistes des Concours A et B

Dernière info : elles ont été commandées chez Sport'Comm. Elles seront envoyées à la capitaine des équipes concernées.

- Journée de la Femme du Dimanche 3 Mars

→ Total joueuses engagées 46

→ Menu, Bénévoles et récompenses : menu préparé par l'ETAP avec salade composée, bourguignon, pâtes et chou vanille – Le budget pour les lots est de 200€ - Deux bouquets de fleurs pour les gagnantes (meilleure licenciée et meilleure non licenciée) ainsi qu'une rose à chaque participante. Les bénévoles seront les suivants : Alain, Giovanni Costanza et Michel Bouvot

- Championnats de Côte d'Or Jeunes :

→ Samedi 2 Mars : programme et organisation de l'Individuel Jeunes (53 inscrits)

→ Dimanche 3 Mars : organisation (arbitres supplémentaires installation des pas de tir, etc...) (18 participants)

Ces deux championnats sont gérés par la Commission Jeunes ; Les bénévoles seront les suivants : Nadège, Christine, Gilles. Les coupes seront commandées par la Commission.

Samedi : Buvette sur la mezzanine avec juste une restauration rapide (croques/hotdog, sandwiches)

Dimanche : pas de restauration pour les jeunes

- Concours Handi-valide organisé le Mercredi 6 Mars 2024 → Budget et organisation

Le budget est de 7140 € : une partie est prise en charge par une subvention de 2000€ et une participation du CD21 au titre de la promotion du championnat du Monde 70 équipes se sont inscrites (Complet) auprès du Club Handipétanque moteur et Visuel. Les bénévoles du Comité seront : Alain et Christine. Sur demande d'Alain, la ville va aménager le boudrome pour accueillir au mieux les joueurs.

Coupe de France et CDC

- COUPE DE France et Coupe de Côte d'Or (ANNEXE 2)

→ Nombre d'équipes 36 et candidats à l'organisation

(01/05/2024) et 26/05/2024)

→ Tirage et désignation des sites (voir tableau des candidats)

Après avoir numéroté, de 1 à 36, les clubs, des pions chiffrés sont tirés au sort, sous le contrôle du président du Président du Comité et de la Commission sportive. Il est ensuite attribué les sites des 4 poules suivant les candidatures des clubs. Il manque le site pour la poule D (8 clubs mais aucun n'était candidat). Une demande sera faite rapidement.

Dernière info : le Club de Neuilly a accepté d'organiser.

Le tirage complet est envoyé le 5 Mars 2024 et est publié sur le site.

A noter que le Club de la Pétanque Chatillonnaise qui s'était inscrit après la date butoir verra son inscription être refusée. Un mail de refus a été envoyé le 27 Février.

- CDC JEU PROVENÇAL (ANNEXE 3) → Nombre d'équipes : 11

(9 et 10/03/2024)

Prévoir l'organisation et le tirage (voir liste ci-jointe)

Après avoir noté, sur des petits papiers, les noms des 11 équipes engagées, les membres du Comité procèdent au tirage au sort sous le contrôle du Président du CD21 et du Président de la Commission Sportive. Le tirage est le suivant (voir annexe 1). Les membres du Comité décident également de fixer au 1^{er} Septembre 2024 la finale (le lieu est à définir)

Les bénévoles sont les suivants : Samedi (Christine, Brigitte, et Anne) et Dimanche (Brigitte et Anne). Une restauration rapide sera proposée, à savoir, des croques et des hot-dog en chaud et des sandwiches en froid.

Dernière info : le tirage a été envoyé aux clubs le 27 Février.

- CDC Vétérans → Formulaire prêt – sera envoyé aux clubs semaine 9

Dernière info : le formulaire a été envoyé aux clubs le 27 Février.

- CDC Open → Formulaire prêt pour les Open – sera envoyé semaine 10

Dernière info : le formulaire d'inscription a été envoyé par mail le 5 Mars.

- CDC Féminin
pour les ententes entre clubs

→ Joindre au formulaire un additif au règlement reprenant les modalités

Dernière info : après avoir étudié une note reprenant les indications et les recommandations de la FFPJP au niveau de la mise en place des ententes, et après débat et vote, les membres du Comité décident d'acter leurs décisions dans un additif (voir ci-joint) qui sera envoyé, en même temps que le formulaire ainsi que la fiche d'engagement en cas d'entente. La totalité de ces documents a été envoyée aux clubs le 5 Mars 2024. (ANNEXE 4)

Championnats de Côte d'Or 2024

- Désignation des délégués départementaux (ANNEXE 5) – Il manque un délégué pour trois championnats.

Dernière info : un mail a été envoyé à tous les membres. A date, aucune date n'a été comblée

- Désignation des membres du Comité responsables des achats des coupes : Brigitte s'engage seule à commander toutes les coupes et les trophées pour toutes les manifestations du Comité.

Dernière info : la liste de la totalité des coupes des championnats de Côte d'Or a été dressée et envoyée à Sport'Comm, lequel a renvoyé un devis le 5 Mars. Toutes les coupes sont commandées et seront livrées au Comité.

- Contrôles alcoolémie

Révision complète de l'éthylotest faite le 25 Janvier 2024

→ Nouvel imprimé de contrôle (ANNEXE 6)

→ Signature des habilitations pour tous les délégués – Reporté à la prochaine réunion du 29 Mars

Championnats Régionaux 2024

- 1^{er} et 2 Juin 2024 : La Côte d'Or a été désignée pour organiser le Doublette Masculin, l'Individuel Féminin et l'individuel masculin et le Doublette Féminin

Ce championnat aura lieu au Boulodrome de DIJON → Appel aux clubs pour organisation

Les candidats sont les suivants : Pétaque du Drapeau, Cochonnet du Lac, Fenay et Fontaine. Un mail leur a été adressé, le 27 Février en demandant une réponse sous 10 jours

Dernière info : à la date du 5 Mars, Le Drapeau, Fenay et Le Lac sont toujours candidats. Pas de réponse de Fontaine. La décision sera prise avec une validation lors de la prochaine réunion.

Championnats de France 2024

→ Désignation des délégués (ANNEXE 7)

→ Commande des échantillons pour les tenues

Dernière info : fait par Brigitte le 29 Février par mail à Sport'Comm

→ Validation de la charte (ANNEXE 8)

Elle sera, comme chaque année, donnée aux qualifiés de chaque championnat, qui devra la signer. Le délégué donnera une copie pour la joueuse ou le joueur.

→ Location des véhicules et point sur les hébergements

Dernière info : Le tableau de nos besoins en véhicules a été transmis à DN Cars le 27 Février qui nous a assuré que le tarif 2024 est le même qu'en 2023. Le 29 nous avons confirmé notre demande.

Note sur les différentes prises en charges administratives (ANNEXE 9)

→ Approbation par le Comité

Dernière info : il a été relu, corrigé et envoyé, pour validation informelle aux membres du Comité, lesquels ont donné leur avis. Il a été approuvé à l'unanimité.

→ insérer un paragraphe sur les arbitres (qu'est-ce que le comité prend en charge pour le matériel et les vêtements)
Ci-dessous : détail de ce qui sera pris en charge par le Comité (extrait du mémento des prises en charges administratives :

Prise en charge par le Comité des frais pour les arbitres :

▶▶ Matériel nécessaire à l'exécution de leur tâche : uniquement un kit fourni par le CD lors de l'obtention du diplôme.

Si les arbitres ont besoin de nouveau matériel, les frais seront à leur charge. La Commande se fait par le biais du Comité après l'obtention du règlement et ce, afin que l'arbitre puisse bénéficier de la remise.

▶▶ Tenue officielle : une tenue comprenant un polo, une parka et un coupe-vent lors de l'obtention du diplôme sera prise en charge par le CD21.

L'achat d'autres vêtements sera à la charge de l'arbitre et sera commandée par le Comité, après la réception du règlement.

Les tarifs seront communiqués en début d'année

Arbitres (point reporté lors de la dernière réunion)

- Revoir le tableau des indemnités (ANNEXE 10)
- Faire le point sur les commandes souhaitées

Seuls les écussons seront commandés et fournis par le CD21, via la boutique officielle de la FFPJP

Questions diverses

- 11 et 12 Avril : présence du CD21 au Salon des Séniors

Alain nous informe qu'il sera présent, comme l'année dernière à ce salon où le CD21 se doit d'être représenté, eu égard au championnat du Monde de cette fin d'année.

- Poste éducateur sportif : le CD a officiellement indiqué qu'il n'était pas possible de supporter, même s'il y a des subventions, un emploi supplémentaire, d'autant que dans la fiche de poste, c'était un CDI à temps complet. Alain, en tant que président, a adressé un mail de refus aux personnes concernées de la FFPJP.
- Retour sur le Trophée des Villes (reporté en l'absence de Nicolas)
- Création d'un 5^{ème} nouveau club en 2024 : Bonbis Pétanque Club de Chenove.
- Demande de la trésorière : elle souhaiterait changer d'agence bancaire et faire transférer les comptes du CD21 de Fontaine à Chenove (plus près du siège). Les membres sont d'accord. Nadège se chargera de faire les demandes.
- Amende pour absence de licence sur les différents concours, aucun retour en argent au Comité pour la Commission Jeunes, pourtant des amendes sont demandées par les responsables de table de marque et/ou les arbitres pour non présentation de licence.

- Brigitte, demande aux membres du Comité de lui transmettre tous les différents résultats de la saison accompagnés de photos pour mettre sur le site. Sans information de leur part, elle ne mettra rien sur le site.

Fin de la réunion à 22h15

La prochaine réunion du Comité est fixée au Vendredi 29 Mars 2024 à 18h30

Alain VORILLION

Président du CD21

Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

